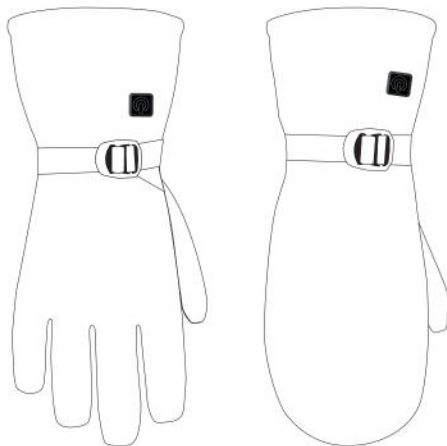


MANUEL DE L'UTILISATEUR



GANTS ET MITAINES CHAUFFANTS ET BATTERIE

⚠ AVERTISSEMENT ⚠

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET LE MODE D'EMPLOI AVANT L'USAGE. CONSERVER CE DOCUMENT À TITRE DE RÉFÉRENCE. LA BATTERIE RECHARGEABLE INCLUSE N'EST PAS CHARGÉE AVANT L'EXPÉDITION ET DOIT ÊTRE RECHARGÉE COMPLÈTEMENT AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION.

TABLE DES MATIÈRES

GANTS ET MITAINES CHAUFFANTS

MODE D'EMPLOI	1
DESCRIPTION DU PRODUIT	1
RÈGLES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES	2
ENTRETIEN	2
GARANTIE LIMITÉE	3

BATTERIE

CONTENU DE LA BOÎTE ET SPÉCIFICATIONS	4
INSTRUCTIONS POUR LA RECHARGE	5
AVERTISSEMENTS ET MODE D'EMPLOI	5
GARANTIE LIMITÉE	6

QUESTIONS | RETOURS



1 800 363-9312

Lundi au Vendredi, 8 h à 17 h (heure de l'Est)

4400 rue Hickmore, Saint-Laurent
(QC), Canada H4T 1K2

www.groupebbh.com

MODE D'EMPLOI

POUR ALLUMER

1. Insérer le câble d'alimentation dans le port sur la batterie.
2. Placer la batterie à l'intérieur du gant dans la pochette en dessous du poignet.
3. Maintenir le bouton d'alimentation du gant enfoncé pendant 3 secondes jusqu'à ce qu'il s'allume.

POUR CHANGER LA TEMPÉRATURE

1. Lorsque le produit est allumé, appuyer rapidement sur le bouton, qui changera alors de couleur selon le réglage.

COULEUR	TEMPÉRATURE	DURÉE
Rouge	~ 65°C 149°F	~ 2.5 h
Bleu	~ 55°C 131°F	~ 3.5 h
Vert	~ 40°C 104°F	~ 6 h

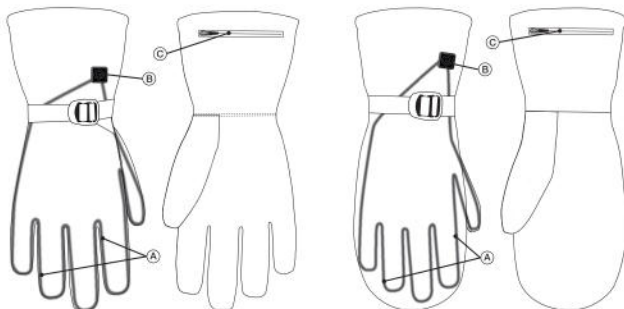
POUR ÉTEINDRE

1. Maintenir le bouton d'alimentation enfoncé jusqu'à ce que la lumière s'éteigne.
2. Déconnecter et retirer la batterie du produit chauffant.
3. Remettre le cordon d'alimentation dans la pochette.

DESCRIPTION DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PRODUITS

- Ⓐ Zone de chauffage autour des doigts
- Ⓑ Bouton d'alimentation
- Ⓒ Poche interne avec fermeture éclair pour la batterie



RÈGLES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES

LE FAIT DE NE PAS RESPECTER TOUTES LES RÈGLES ET LES MISES EN GARDE PEUT ENTRAÎNER UNE ÉLECTROCUTION, UN INCENDIE OU DES BLESSURES GRAVES.

TRAVAILLEZ TOUJOURS DANS DES CONDITIONS SÉCURITAIRES ET UN LIEU DE TRAVAIL BIEN ÉCLAIRÉ.

NE PAS EXPOSER LE PRODUIT CHAUFFANT À LA PLUIE OU À L'HUMIDITÉ.

L'EAU ACCROÎT LE RISQUE DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE.

1. Ne pas utiliser les produits chauffants sous l'influence de la drogue, d'alcool ou de médicament, ou en cas de fatigue. Restez vigilant lorsque vous utilisez les produits chauffants.
2. Ce produit ne doit pas être utilisé par :
 - A) un enfant
 - B) une personne insensible à la chaleur
 - C) une personne ayant une mauvaise circulation sanguine
3. Manipuler le cordon d'alimentation des produits avec soin. Ne pas débrancher les produits en tirant sur le cordon, ne pas transporter les produits par le cordon. Tenir le cordon loin de matières ou d'outils qui pourraient l'abîmer. (ex : produits chimiques, outils coupants, etc.).
4. Ne pas utiliser le produit si le bouton de mise en marche est défectueux ou si le système électrique montre des signes de défectuosité. Communiquez immédiatement avec le service à la clientèle de Groupe BBH Inc.
5. La réparation des produits doit être confiée à un réparateur qualifié qui utilisera des pièces d'origine.
6. Ne pas porter les produits chauffants si la doublure intérieure est humide.
7. Si vous ressentez un certain inconfort, coupez immédiatement l'alimentation.
8. Ne pas perforer les produits avec des épinglettes, des aiguilles ou autres objets qui pourraient endommager les fils électriques.
9. Ne pas coincer ou tordre les fils électriques.
10. Entrez les produits hors de la portée des enfants.
11. Toujours débrancher la batterie du produit chauffant avant de l'entreposer.
12. Éteignez toujours l'appareil et débranchez la batterie lorsqu'il n'est pas utilisé ou sous supervision.
13. Vérifiez vos doigts régulièrement afin de s'assurer qu'il n'y a pas de rougeur sur la peau.
Un chauffage trop élevé sur de longues périodes peuvent causer des brûlures.
14. Évitez de porter des bijoux en métal sur vos mains qui pourraient conduire la chaleur.

ENTRETIEN

LA BATTERIE NE DOIT PAS ÊTRE MISE AU LAVAGE OU IMMERGÉE DANS L'EAU.

- La température de séchage ne peut pas dépasser 60°C / 140°F, par conséquent, les produits chauffants ne doivent jamais être séchés dans la sècheuse ou sur le radiateur.
- Les produits sales doivent être nettoyés avec un chiffon humide ou, si nécessaire, avec une brosse à linge.
- Les produits ne doivent jamais être lavés dans la machine à laver ou à la main.

GARANTIE LIMITÉE

Chaque produit chauffant de Groupe BBH inc. est garanti, à l'acheteur d'origine, d'être exempt de vices de matériaux et de fabrication pour une période de (1) an suivant la date d'achat. Sous certaines réserves et exceptions, Groupe BBH inc. s'engage à réparer ou à remplacer toute pièce du produit chauffant qui après l'inspection de Groupe BBH Inc. est réputée défectueuse.

Pour retourner un article vendu par Groupe BBH Inc., les frais d'expédition de retour peuvent être déduits de votre remboursement en fonction de la raison du retour. Autrement les frais de retour seront entièrement couverts par Groupe BBH inc. Une copie de la preuve d'achat doit être présentée lors du retour du produit. Cette garantie ne couvre pas les dommages causés par des réparations des tentatives de réparation par un tiers, autre que le Groupe BBH Inc., ou l'utilisation incorrecte, les altérations, les utilisations abusives, l'usure normale et les accidents.

*La garantie ne couvre pas la batterie GLP7421 au lithium-polymère; elles sont couverts par une garantie propre aux batteries.

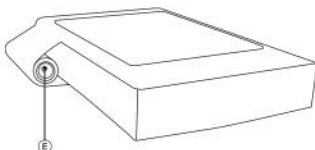
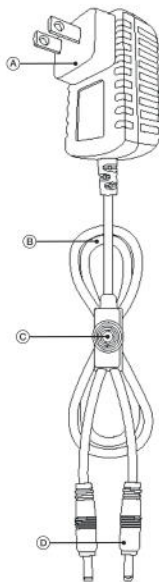
L'enregistrement de la garantie n'est pas nécessaire pour bénéficier de la garantie en vigueur sur les produits chauffants de Groupe BBH inc. La date de fabrication de l'article servira à établir la période de garantie si aucune preuve d'achat n'est fournie lorsqu'une demande de service sous garantie est faite.

L'ACCEPTATION DES RECOURS EXCLUSIFS DE RÉPARATION ET DE REMPLACEMENT DÉCRITS AUX PRÉSENTES EST UNE CONDITION DU CONTRAT D'ACHAT DE TOUT PRODUIT DU GROUPE BBH INC. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CETTE CONDITION, VOUS NE DEVEZ PAS ACHETER LE PRODUIT. EN AUCUN CAS GROUPE BBH INC. NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE, SPÉCIAL OU INDIRECT, DE DOMMAGES INTÉRÊTS PUNITIFS OU DE TOUTE DÉPENSE, D'HONORAIRES D'AVOCATS, DE FRAIS, DE PERTES OU DE DÉLAIS ACCESSOIRES À TOUT DOMMAGE, DÉFAILLANCE OU DÉFAUT DE TOUT PRODUIT, Y COMPRIS NOTAMMENT LES PERTES DE PROFITS. CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES NE PERMETTANT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS ÊTRE APPLICABLES. CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE, QU'ELLE SOIT ORALE OU ÉCRITE, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI. GROUPE BBH INC. RENONCE À TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UNE UTILISATION OU À UNE FIN PARTICULIÈRE. DANS LA MESURE OÙ UNE TELLE STIPULATION D'EXONÉRATION N'EST PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE, TELLE QUE DÉCRITE PRÉCÉDEMMENT. CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS ÊTRE APPLICABLES. LA PRÉSENTE CONFÈRE À L'UTILISATEUR DES DROITS LÉGAUX PARTICULIERS; IL BÉNÉFICIE ÉGALEMENT D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

CONTENU DE LA BOÎTE ET SPÉCIFICATIONS

REMARQUE: Cet équipement a été testé et déclaré conformément aux limites des appareils numériques de classe B, conformément à la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences d'ondes radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences avec la réception de la radio ou de la télévision. Cela peut se manifester en éteignant et en rallumant les appareils. L'utilisateur est encouragé à essayer de corriger l'interférence par une ou l'autres des mesures suivantes:

- Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.
 - Augmentez la distance entre l'équipement et le récepteur.
 - Connectez l'équipement à une prise sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consultez le revendeur ou un technicien radio / TV expérimenté pour obtenir de l'aide.



- A Chargeur murale
- B Câble
- C Division du câble
- D Sortie
- E Entrée

BATTERIE

Conforme à la norme: IEC 62133-2



COULEUR	Noire
MODÈLE	GLP7421
PUISSANCE	15.54W
CAPACITÉ	7.4V / 2 100 mAh
TAILLE	70.7 X 55.1 X 13.3 MM
POIDS	82.5 g
RECHARGE	CHARGEUR MURAL

CHARGEUR



MODÈLE	XSD-0841200HUSD
ENTRÉE	~ 100-240 V 50-60 Hz 0.5 A
SORTIE	8.4V === 1 200MA

INSTRUCTIONS POUR LA RECHARGE

LA BATTERIE PEUT PRENDRE 4.5 HEURES AVANT D'ATTEINDRE SA CHARGE MAXIMALE.

1. Assurez-vous que le bouton d'alimentation est éteint.
2. Retirez la batterie de la poche et la débrancher.
3. Branchez le connecteur du chargeur mural à la batterie.
4. Une lumière rouge s'allume sur le chargeur mural.
5. Lorsque la batterie atteint sa charge maximale, la lumière devient verte.

AVERTISSEMENTS ET MODE D'EMPLOI

LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS PEUT ENTRAÎNER DES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOCS ÉLECTRIQUES ET DE BLESSURES CORPORELLES GRAVES.

NE JAMAIS RETIRER LA BATTERIE DE SON ÉTUI EN TEXTILE.

1. Utiliser seulement la batterie vendue avec le produit.
2. Les piles rechargeables doivent être toujours retirées des gants avant d'être rechargées.
3. Recharger la batterie seulement avec le chargeur recommandé par le fabricant.
4. Vous assurer que les batteries sont à température ambiante lorsque vous la rechargez. Elle doit être rechargées à des températures entre 10 °C et 45 °C (50 °F à 113 °F).
5. Ne pas utiliser le chargeur dans des endroits humides ou mouillés, en milieux explosifs ou près d'une flamme vive ou fumante ou d'une source de chaleur.
6. Recharger les batteries dans un endroit dégagé. Veillez à ce que les batteries restent éloignées des matériaux inflammables.
7. Recharger complètement la batterie avant la première utilisation.
8. Recharger complètement la batterie régulièrement, et à tous les 6 mois s'il n'est pas utilisé.
9. Il est recommandé de ranger la batterie dans un environnement entre -10 °C à 30 °C (14 °F à 86 °F). Ne rangez pas la batterie dans un endroit où la température pourrait dépasser les 50 °C (120 °F), comme dans un véhicule ou au soleil.
10. Ne pas exposer ou immerger dans des liquides. Ne pas mettre les piles en contact avec l'eau.
11. Ne jamais tenter d'ouvrir, de désassembler ou de réparer la batterie soi-même.
de pièces métalliques qui pourraient causer des courts-circuits.
12. Examiner régulièrement les prises et les batteries. En cas de dommage, le produit ne doit pas être utilisé.
13. Lorsque la batterie n'est pas utilisé, entreposez-le dans un endroit ne contenant pas de pièces métalliques qui pourraient causer des courts-circuits ou endommager la batterie.
14. Entreposer la batterie dans un endroit sec exempt d'humidité.
15. Débrancher toujours la batterie lorsque vous entreposez le produit.
16. Manipuler la batterie avec soin. Éviter tout choc pouvant endommager la batterie ou le boîtier.
17. Ne jamais débrancher ou transporter le chargeur par le cordon.
18. Ne pas utiliser d'huile ou de solvant pour le nettoyer car cela pourrait endommager le boîtier.
19. N'utiliser pas la batterie si vous constatez un changement de forme, une surchauffe ou si vous trouvez de la rouille ou une corrosion sur les connecteurs.
20. Lorsque la batterie est inutilisable, en disposer adéquatement de celui-ci en communiquant avec des organismes reconnus pour le traitement des déchets dangereux.
21. En cas de défectuosité, si l'acide de la batterie fuit et entre en contact avec la peau, rincer abondamment avec de l'eau et un savon doux et consulter un médecin.

GARANTIE LIMITÉE

Chaque batterie GLP7421 vendu avec les produits chauffants Groupe BBH sont garantie, à l'acheteur d'origine, d'être exempte de vices de matériaux et de fabrication pour une période de (1) an suivant la date d'achat. Sous certaines réserves et exceptions, Groupe BBH inc. s'engage à réparer ou à remplacer toute pièce du produit chauffant qui, après l'inspection de Groupe BBH inc. est réputée défectueuse. Pour retourner un article vendu par Groupe BBH inc., les frais d'expédition de retour peuvent être déduits de votre remboursement en fonction de la raison du retour. Autrement les frais de retour seront entièrement couverts par Groupe BBH inc. Une copie de la preuve d'achat doit être présentée lors du retour du produit. Cette garantie ne couvre pas les dommages causés par des réparations ou des tentatives de réparation par un tiers, autre que le Groupe BBH inc., ou les utilisations incorrecte, les altérations, les utilisations abusives, l'usure normale et les accidents.

L'enregistrement de la garantie n'est pas nécessaire pour bénéficier de la garantie en vigueur sur les produits chauffants de Groupe BBH inc. La date de fabrication de l'article servira à établir la période de garantie si aucune preuve d'achat n'est fournie lorsqu'une demande de service sous garantie est faite

L'ACCEPTATION DES RECOURS EXCLUSIFS DE RÉPARATION ET DE REMPLACEMENT DÉCRITS AUX PRÉSENTES EST UNE CONDITION DU CONTRAT D'ACHAT DE TOUT PRODUIT DU GROUPE BBH INC. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CETTE CONDITION, VOUS NE DEVEZ PAS ACHETER LE PRODUIT. EN AUCUN CAS, GROUPE BBH INC. NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE, SPÉCIAL OU INDIRECT, DE DOMMAGES INTÉRÊTS PUNITIFS OU DE TOUTE DÉPENSE, D'HONORAIRES D'AVOCATS, DE FRAIS, DE PERTE OU DE DÉLAIS ACCESSOIRES À TOUT DOMMAGE, DÉFAILLANCE OU DÉFAUT DE TOUT PRODUIT, Y COMPRIS NOTAMMENT LES PERTES DE PROFITS. CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES NE PERMETTANT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS ÊTRE APPLICABLES. CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE, QU'ELLE SOIT ORALE OU ÉCRITE, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI. GROUPE BBH INC. RENONCE À TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UNE UTILISATION OU À UNE FIN PARTICULIÈRE. DANS LA MESURE OÙ UNE TELLE STIPULATION D'EXONÉRATION N'EST PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE, TELLE QUE DÉCRITE PRÉCÉDEMMENT. CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS ÊTRE APPLICABLES. LA PRÉSENTE CONFÈRE À L'UTILISATEUR DES DROITS LÉGAUX PARTICULIERS; IL BÉNÉFICIE ÉGALEMENT D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.